
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes se mobilise pour faire bénéficier ses clients du Prêt Participatif Relance (PPR) sur son territoire.

Lyon, le 28 mai 2021

La Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes s'engage à accompagner la relance des entreprises. Le nouveau dispositif du Prêt Participatif Relance (PPR) est un outil original de relance permettant aux clients PME et ETI de renforcer leur bilan et de bénéficier de capacités d'investissement nécessaires à leur développement et à leur stratégie de transformation et de croissance.

Le Prêt Participatif Relance (PPR) est destiné aux PME et ETI qui disposent de réelles perspectives de développement, mais dont la structure financière a été affaiblie par la crise sanitaire. Il a vocation à relancer leur développement et à éviter de différer les investissements essentiels à leur compétitivité.

Ce dispositif de soutien représentera une alternative pour les entreprises n'ayant pas accès aux instruments de marché et ne souhaitant pas de modification de gouvernance, et ce à un coût attractif pour les entreprises grâce notamment à la garantie d'Etat.

Le PPR est un financement long terme à taux fixe, dont la durée est fixée à 8 ans, avec un différé de remboursement de 4 ans. Le montant du prêt pourra atteindre 12,5% du chiffre d'affaires 2019 pour les petites et moyennes entreprises (PME), et 8,4% du chiffre d'affaires pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI). Pour y avoir accès, une entreprise devra justifier d'un chiffre d'affaires supérieur à 2 millions d'euros et jusqu'à 1,5 Md€.

La Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes a accompagné le lancement du PPR depuis le mois de mars. Et, face à l'intérêt grandissant, certains de ses clients PME et ETI ont pu mettre en place les démarches d'octroi du PPR auprès de leurs conseillers. Dès aujourd'hui, le PPR est disponible à la souscription (avec la possibilité de la finaliser via la signature électronique) auprès de ses chargés d'affaires, conseillers entreprises, conseillers professionnels et les fonds seront mis à la disposition des clients dans des délais réduits.

Le dispositif PPR offre la possibilité aux entreprises d'être bénéficiaires à la fois d'un PGE et d'un PPR, selon les modalités définies dans le décret. Les PPR seront proposés jusqu'au 30 juin 2022.

Daniel KARYOTIS, Directeur Général de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes a déclaré :
« Depuis le début de la crise, BPAURA a été fortement engagée auprès de tous ses clients en distribuant 21 000 PGE pour un montant total de 2,7 Mds€. Toutes nos équipes sont dorénavant mobilisées pour accompagner nos clients professionnels et entreprises dans la relance de leur investissement grâce au nouveau dispositif Prêt Participatif Relance. Cette solution est majeure pour permettre aux PME et ETI de se développer, innover, se transformer et ainsi accroître leur compétitivité. »

À PROPOS de Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

BANQUE
POPULAIRE
AUVERGNE RHÔNE ALPES 

Depuis plus de 120 ans, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes (BPAURA) accompagne ses clients particuliers, artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales et entreprises en mettant à leur service son expertise dans les domaines de la banque et de l'assurance. Banque régionale coopérative dont le capital est détenu par ses 315 000 sociétaires, elle fait partie du 2ème groupe bancaire en France : le groupe BPCE.

Forte de ses 3 200 collaborateurs, elle accompagne aujourd'hui 1 million de clients sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes, sur les Hautes-Alpes, les Alpes de Haute-Provence et la Corrèze. Elle maille le territoire au travers de 293 agences de proximité, 10 agences agriculture et viticulture, 22 agences Entreprises, 2 agences Grandes Entreprises, 9 agences banque privée et 1 e-agence.

Active dans les domaines de la création et de la transmission, elle dispose de tous les services spécialisés et des offres les plus élaborées pour offrir un service associant expertise et proximité. Une banque capable d'innover pour accompagner ses clients vers leurs ambitions les plus audacieuses sans perdre ce qui fait l'essentiel : la qualité de la relation entre un porteur de projet et son conseiller.

Banque autonome de plein exercice, BPAURA contribue au développement de l'économie régionale avec la distribution de plus de 9,2 milliards d'euros de prêts sur l'année 2020 (prêts aux particuliers et aux entreprises), incluant plus de 20 000 Prêts Garantis par l'État pour un montant de 2,5 milliards d'euros, et un encours de crédits de 32,1 milliards d'euros. Au 31 décembre 2020, BPAURA affiche des résultats solides malgré le contexte économique difficile avec un PNB de 680,1 M€, un résultat net de 108,2 M€ et 3 milliards d'euros de capitaux propres.

Responsable et à l'écoute des grands enjeux actuels, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes crée en septembre 2020 la Banque de la Transition Énergétique. Intégralement dédiée à la collecte d'épargne verte et au financement d'initiatives en faveur de la transition énergétique et environnementale en région, son originalité repose sur quatre engagements forts : traçabilité de l'épargne, territorialité de l'action, circuit court et démarche partenariale.

Contact Presse :

Direction de la Communication Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

Sandrine RICHARD – Tél : 04 78 95 56 04 – 06 99 51 94 86

E-mail : sandrine.richard@bpaura.banquepopulaire.fr